Dualsun

Info presse 4 juin 2026

Ça y est. Le solaire résidentiel est définitivement sorti de sa dépendance aux tarifs réglementés.

***Publié au Journal officiel du 4 juin 2026**, l'arrêté du 1er juin modifie en profondeur le cadre tarifaire S21 applicable aux installations photovoltaïques sur bâtiment, hangar ou ombrière, jusqu'à 500 kWc en métropole continentale.*

Le texte ramène le tarif de rachat du surplus d'électricité à 1,1 c€/kWh et supprime la vente totale pour les moins de 9 kWc. Si la mesure semble spectaculaire, elle constitue en réalité une baisse trois fois moins forte que le choc de mars 2025, quand le tarif était passé de 12,69 à 4 c€ en un jour. Ce qui devient encore plus incitatif, c'est le rapport : 1 kWh autoconsommé vaut désormais 20 fois un kWh revendu. Le message envoyé en mars 2025 est donc confirmé et renforcé.

L'arithmétique est implacable. Par exemple, sur une installation de 6 kWc à Lyon, incluant 50 % d'autoconsommation : le passage de 4 à 1,1 c€ représente 87 € de perte annuelle. Pour les récupérer intégralement, il suffit d'améliorer l'autoconsommation de 7 points : soit 435 kWh supplémentaires gardés chez soi. Un simple EMS (Energy Management System), qui pilote en temps réel la consommation du foyer au pic de production, couplé au ballon d'eau chaude comme la FLASHbox, fait deux à trois fois mieux, sans batterie, dès la première année.

Ce calcul, la filière l'a anticipé dès mars 2025. C'est là que le marché a basculé. Les EMS sont entrés dans les critères de la TVA à 5,5 % en octobre 2025. Reconnaissance officielle de leur rôle. Mais surtout, la batterie physique a franchi en 2025 un cap que personne n'attendait aussi tôt : il y a un an, stocker son électricité coûtait entre 18 et 24 c€/kWh (presque autant que l'acheter au

réseau !). Aujourd'hui, ce coût est tombé entre 8 et 15 c€/kWh, pendant que le prix du pack installé chutait de 25 % en douze mois. Le kWh réseau tourne à 20 c€. Le croisement a eu lieu.

Derrière ces chiffres, un mouvement de fond s'accélère.

"Chaque foyer construit désormais son propre plan d'électrification. PAC, borne de recharge, pilotage intelligent. L'autonomie vis-à-vis du réseau devient l'argument central, et c'est un argument qui ne dépend d'aucun tarif réglementé. Cette transformation du marché renforce la pertinence de la trajectoire que nous suivons depuis l'origine de Dualsun, en exploitant le potentiel hybride du solaire (photovoltaïque et thermique en un seul panneau) et le stockage de l'énergie sous forme thermique", explique Jérôme Mouterde, co-fondateur et CEO Dualsun.

A propos de Dualsun :
Fondée en 2010 à Marseille par Jérôme Mouterde et Laetitia Brottier, diplômés de CentraleSupélec, Dualsun est le leader du solaire résidentiel français avec 20% de parts de marché et plus de 100 000 installations réalisées dans plus de 30 pays. L'entreprise basée à Marseille produit ses panneaux hybrides SPRING à Jujurieux (Ain), protégés par dix brevets internationaux. Dualsun s'est associé à Arkteos pour lancer en 2025 la première solution de solarothermie adaptée au résidentiel en France.
Elle est titulaire depuis 2026 du double label *Service France Garanti* et *Relation Client 100% France*, et a reçu le label Top Brand PV France six années consécutives (2021–2026). Elle anime un réseau de 300 installateurs agréés formés dans ses Académies de Marseille et de Lyon.

📩 **Contact presse : presse@dualsun.fr**

Florentine Collette - 06 58 72 21 42
Sarah Hachemi - 06 15 45 80 39

This email was sent to {{ contact.EMAIL }}

Se désinscrire